

Infobio13 est réalisé grâce au soutien de :

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INFOBIO13 – JUILLET 2022



Aides aux investissements du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour les exploitations biologiques

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a voté une enveloppe de 500 000 € dans le cadre de ce programme d'aides aux investissements pour 2022. Les demandes ont été plus faibles cette année et le CD13 rouvre ainsi son dispositif jusqu'au 15 septembre 2022.

Retrouver ci-joint une note explicative du dispositif.

Formulaire et liste des investissements éligibles téléchargeables en [cliquant ici](#)

Chiffres de la Bio 2021

L'Agence Bio a révélé les derniers chiffres de la bio 2021 lors de sa conférence de presse du 10 juin 2022.

La part de la surface bio est passée au-dessus des 10 % des surfaces agricoles au niveau national.

Sur le département des Bouches-du-Rhône, la part de la SAU bio serait de 40 % ! Fin 2021, 1200 fermes cultivent ainsi plus de 57000 ha en bio ou en conversion, soit 12% de plus qu'en 2020.

Côté consommation, l'Agence Bio présente pour la première fois une baisse de la consommation de produits bios en 2021 (-1,3 %) qui est relativisée en comparaison de la baisse de la consommation alimentaire qui serait de 3 à 5 %...

Nous restons très attentifs à la question des marchés bios qui montrent des difficultés d'écoulement. Cela étant dû à une forte augmentation de la production et une stagnation voire une baisse de la consommation. Une analyse plus fine des différentes filières et marchés (circuits longs, vente directe, GMS, magasins spécialisés...) semble nécessaire pour mieux comprendre les dynamiques et mener des actions pour maintenir des débouchés et des prix rémunérateurs pour les producteurs.

Retrouver tous les chiffres de la bio de la production à la consommation sur le site de l'Agence Bio en [cliquant ici](#)

Vous souhaitez nous faire part de votre point de vue sur la question du marché bio, nous sommes à votre écoute !

Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille Provence, L'Institut Agro et le Pays d'Arles. Le concours s'adresse aux entreprises qui présentent une innovation commercialisée (produit, service ou pratique) apportant une avancée notable au bénéfice des consommateurs ou des professionnels de l'agriculture. Pour candidater, [remplir le formulaire en ligne ici](#).

Plants arboricoles et viticoles biologiques

Le nouveau règlement UE 848/2018 oblige les opérateurs des filières arboricoles et viticoles souhaitant produire en AB à se procurer des plants biologiques.

Jusqu'à nouvel ordre et sans nouvelle disponibilité, les plants en arboriculture et viticulture biologique demeurent en Autorisation Générale. Ils sont considérés comme indisponibles sur le territoire. Les opérateurs peuvent donc temporairement utiliser des plants issus de l'agriculture conventionnelle, non traités avec des produits

phytosanitaires non homologués au règlement UE 2021/1165. Les intentions de plantation doivent être enregistrées à travers la fonctionnalité demande de dérogation via le site <https://www.semences-biologiques.org/#/>.

Par ailleurs, dès le mois de juillet 2023, il sera nécessaire d'implanter des variétés issues de plants biologiques. Les opérateurs sont donc invités à contacter leur fournisseur de plants biologiques pour contractualiser avec eux en prévision du deuxième semestre de 2023.

Ressources techniques

Bulletin technique REF BIO maraîchage PACA

Télécharger le dernier bulletin du mois de mai juin 2022, réalisé par Catherine MAZOLLIER, consacré aux cultures de chou et d'artichaut sur le site du GRAB [en cliquant ici](#)

Centre de Ressource sur le cuivre

De nombreuses informations utiles pour réduire l'usage du cuivre et mieux comprendre son fonctionnement sont disponibles sur le site d'Ecophytopic [en cliquant ici](#).

Gérer l'herbe autrement en viticulture et en arboriculture

De nombreuses informations sur le matériel, les couverts, les techniques de gestion de l'enherbement, issues du projet AltaVita sur le site d'AgriRessources [en cliquant ici](#).

Agenda technique

Portes ouvertes du GRAB en maraichage biologique

Rendez-vous le mardi 5 juillet 2022 à 17 h sur la station du GRAB (exploitation du lycée Pétrarque, Avignon)

Plus d'informations et invitations [en cliquant ici](#).

Présentation des résultats du projet Blé Dur Bio

Rendez-vous le mardi 6 septembre (Arles) et vendredi 9 septembre (Forcalquier).

Venez échanger et découvrir les derniers résultats du projet Blé Dur Bio (essais variétaux, fertilisation, désherbage, itinéraires techniques innovants, références technico-économiques) visant au développement d'une filière blé dur bio en Région.

1ers résultats disponibles [en cliquant ici](#).

Salon Med'Agri et Rendez-vous Tech&Bio

Du mardi 18 octobre au jeudi 20 octobre 2022 à Avignon.

Retrouver le programme du salon, exposants, conférences, ateliers sur <https://www.med-agri.com/>
(plus d'informations prochainement)

Formations à venir au dernier trimestre 2022 et 1er trimestre 2023 :

Réguler les ravageurs grâce aux auxiliaires indigènes et lâchés
(15/11/2022 et 26/01/2023)

Cycle de plusieurs journées sur la fertilité des sols, fabrication de
biofertilisant et biostimulants.

François **MARTIN**
Conseiller spécialisé en agriculture biologique
Pôle Qualité
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
22 av. Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence Cedex 1

Mobile : 06 72 63 80 28 / 04 42 23 91 18 / 04 42 23 06 11
Courriel : f.martin@bouches-du-rhone.chambagri.fr

